



Eaux-vives Canoë Kayak Loisir Associatif
Mairie. 22100 Saint-Samson sur Rance
eckla@laposte.net
<https://eckla-canoë-kayak.fr>

Adhésion 2024/2025

Licence FFCK valable du 15/09/24 au 31/12/2025

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone :
Portable :
Adresse courriel :

Si vous êtes déjà licencié FFCK :

Nom du club :

N° de licence :

Observations particulières éventuelles :

.....
.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM :

Téléphone :

Adresse :

.....
.....

- J'atteste être apte à nager au moins 25 m et à m'immerger.
- J'autorise le Représentant du Club à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale en urgence.
- J'autorise la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club (conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom). *L'Adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés. Autorise la FFCK à utiliser mes coordonnées dans le cadre de la loi.*

Pièces à fournir à l'inscription :

- Bulletin d'adhésion 2024/2025
- Paiement de la cotisation annuelle : 125 € (possibilité de paiement en 2 fois)
- Si vous êtes déjà licencié dans un autre club kayak : 69 euros (56€ de licence FFCK déduits du montant de la cotisation annuelle). Ouverture à toutes les activités du club et droit de vote à l'Assemblée Générale.
- Si vous êtes déjà licencié dans un autre club de kayak, et ne pratiquez que le polo au travers de la section ECKLA: 20€ de participation annuelle à l'activité.
- Le questionnaire de santé joint.

En cas de réponse positive à une question, un certificat médical (de moins de 3 mois) attestant l'absence de contre-indication à la pratique kayak loisirs, sera exigé.

Certificat médical exigé pour tout nouvel adhérent.

Date et signature précédées de la mention « *Lu et approuvé* » :